

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 45

Artikel: Quelques vins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



QUELQUES VINS

Du journal *Gringoire*, de Paris :

Je viens de recevoir une lettre sévère. A propos d'un récent article, on me prend à partie, sous prétexte que je suis ignorant. Hélas ! ce n'est que trop vrai et je voudrais, comme mon correspondant, avoir une parfaite connaissance du Vrai, du Beau et du Bien. Mais où il exagère, c'est quand il affirme que je ne sais rien des vins de Suisse, pas même leur nom. La colère aveugle cet homme : je lui pardonne, parce que ses intentions sont bonnes, et puis, il est réconfortant de penser que des gens peuvent encore s'enthousiasmer et s'indigner à propos de gastronomie...

Parlons donc des vins de Suisse. En France, c'est vrai, on les connaît peu : trop de coteaux fameux en Bourgogne, en Bordelais, en Champagne, au val de Loire, au val de Rhône ou en Languedoc et ici et là, et partout, ferment l'horizon. Je sais cependant de vieilles bouteilles suisses qui ne dépareraient point les tables des plus pointilleux gastronomes.

Ces vins d'outre-Jura, ces vins du Valais, ils sont blancs pour la plupart, rarement rouges. S'ils n'ont pas l'ampleur des grands crus français, ils vous ont un nerf, un brillant, une gaieté à quoi je ne saurais rester indifférent.

Notre bon maître Raoul Ponchon a résumé leur caractère en un distique célèbre. Le vin de Suisse, dit-il :

*Il manque un peu de cuisse,
Mais il a du jarret.*

Le vignoble se chauffe au soleil du Léman, de Genève au débouché du Rhône dans le lac, et il remonte la vallée jusqu'aux pierrailles de Sion et de Sierre. Les paysans de la Côte tirent de leurs crus une vanité extrême et justifiée. Les vignes de Dézaley mirent l'armée de leurs échelas bien alignés dans des eaux de cristal, devant le panorama traditionnel du château de Chillon et de la Dent du Midi. Au point où s'ouvre le Valais, l'Yvorne blanc, l'Yvorne rouge offrent des mérites alternants et plus haut, les grands ténors des « fendants » dorés à une lumière déjà italienne. Les vins de Neuchâtel s'apparentent un peu aux vins de Moselle...

Qu'on ne s'y trompe pas : ces vins ne sont pas de quelconques reginglards, mais des crus étudiés, sélectionnés, soignés avec minutie.

Mais, direz-vous, où les trouverons-nous ? Serons-nous, pour en boire, obligés de demander un passe-port, de franchir les frontières, de hanter les bureaux de douane, de subir l'humiliante épreuve du change ?

Eh non ! à Paris (je tiens les adresses à votre disposition), il est d'aimables restaurateurs dont

les caves recèlent quelques flacons venus de Suisse. Ils accompagnent à merveille la fondue, les ramequins, le saucisson fumé et la salade à l'huile de noix.

Ils sont plaisants, ils sont frais de goût et chauds de tempérament. Je gage que mon irascible correspondant avait bu, avant de m'écrire, un grand verre de Villeneuve. Mais, méfiez-vous. N'en boit pas impunément qui croit ces vins sans danger. Je ne veux pas dire qu'ils sont traitres, parce qu'ils vous rendraient indulgents à l'effroyable péché de trahison.



LE TZIGARE LE Z'AUTRO IADZO

E z'affère l'ant tot parâi rîdo tsandzi du lè z'autro iadzo, principalameint po lè teriâo. Oh ! l'è su que lo sèlâo l'a zu lesi de sè lèvà et de sè mussi dâi trope de coup du lo teimps de Guyaume-Tè et de son arbelèta ! L'è su que cein l'è dâo vilhio, et que, ma fâi ! orâ l'è ora et que vouâ l'è vouâ. Se vo dèveso de Guyaume-Tè, l'è pî po dere. Et tot parâi, crâio que lâi a jamé zu on teriâo quemet li que pouève vo z'atrapâ avoué dâi pequet d'arbelèta dâi riondèna que fusâvânt quemet l'ouvra, dâi corbé su dâi publiio, mîmameint dâi z'alyo (aigles) à tsevu su dâi z'êludzo. Sein comptâ lè pomme rambou et lè pomme bovarde. L'ètai adràî que cein l'ètai épouairâo et pu l'è tot ! Quemet Hartemane !

L'è veré que dein cli teimps quie on terîve pas asse lyein qu'ora qu'on a adî pouâire que vo débouailant lo sèlâo, la lena et lè z'ètailè et que vo lè z'èmlèuant. Vo sède, avoué lè z'arme d'ora, on pâo s'atteinde à tot. Dein noutron dzouvenou teimps, se on terîve pas asse lyein, on avâi bin mé de dzouïto qu'ora. Ora, quand on a terî, lâi a rein qu'à pèsâ su on boton que lâi diant élètrique et pu la tsiga sè braque riche-raque justo à la pllièce iò la bâla l'a fyé. Cein pâo pas manquâ.

Faut vo dere qu'ora lo tsigârè l'a rein à fère qu'à tsigâ, et que sâ pas cò l'a terî. Sé pas se lè z'affère vant mî que dein lo teimps. Dein ti lè casse, lè z'autro iadzo, lè tsigârè l'avant lo bré grand et faillâi ître bin avoué leu. S'on lâo payîve pas quartetta de teimps z'à autro, on ètai raffa à l'abayî. Vo z'arâi biau vo accrotsi on carton pè lo mâitet avoué voutron fusî à pyerra, se lo tsigârè vo valyâi mau, vo z'arâi asse bin fé de pas terî. On m'a zâo zu de que lè z'affère sè passâvânt dinse :

— Pa ta crâ ! (L'è la brison de la bâla).

Lo tsigârè sè saillîve de son crâo po allâ vè la ciba et bramâve :

— Cò a terî ?

— L'è Sami à Djudi.

— Ah ! Eh bin... (fasâi ètat de guegnî)... eh bin ! l'è fouettâ !...

— Pa ta crâ !

Lo tsigârè sè montrâve :

— Cò a terî ?

— L'è Emile ào serrailon.

— Fouettâ !...

...Pa ta crâ !

— Cò a terî ?

— L'è lo monsu ?

— Eh bin !... *drapeau !...*

Clihâo tsigârè dâi z'autro iadzo, tot parâi !

Marc à Louis.

COTE A COTE

PAUL, qui venait de rater le dernier train, se dirigea, en compagnie de son ami Pierre, vers le domicile hospitalier de ce dernier. Ayant fait toute la soirée assaut de générosité, Pierre et Paul sentaient leurs cœurs communier dans la fraîcheur bleue de la nuit.

Ils s'affirmèrent plusieurs fois qu'ils ne s'abandonneraient jamais et un attendrissement leur vint de se savoir si profondément unis.

Paul, toutefois, faisait l'homme du monde :

— Coucher chez toi, à pareille heure ! Cela va déranger tes parents !

Pierre offrait fougueusement sa vie et la tranquillité des siens.

— Au reste, affirma-t-il, personne ne s'apercevra de rien. Nous avons précisément une chambre inoccupée !

Ils entrèrent, grimperent l'escalier, en s'arrêtant parfois pour se recommander mutuellement le silence, puis se séparèrent avec de grandes protestations d'amitié.

Le lendemain, Paul s'éveilla avec stupéfaction dans une chambre inconnue. Un rayon de soleil, à travers les volets mi-clos, indiquait un jour déjà installé depuis longtemps.

Alors Paul, en s'étirant, se souvint de la veille. Il pensa : « Le mieux, pour éviter des dérangements à mes hôtes, serait de filer à l'anglaise ». Cependant, se soulevant sur les coudes, il considéra la pièce où il se trouvait dans l'espoir d'y découvrir une carafe d'eau pure.

Il eut un brusque haut-le-corps ! A côté de lui, dans un lit jumeau, dormait ou feignait de dormir quelqu'un, une femme. Paul, atterré, se frota les yeux. La vision subsista. Il eut envie d'appeler au secours. Mais juste à ce moment, quelqu'un entra, et la comédie, ayant frôlé le drame, sombra dans le vaudeville.

Des explications échangées, il résulta que la sœur de Pierre, rentrée la veille à l'improviste du pensionnat, avait naturellement réintégré sa chambre. L'arrivée nocturne de Paul n'avait point troublé son sommeil d'ange. J. P.

PIANO A QUATRE MAINS

EST l'été 1916. A la frontière d'Alsace, les postes veillent près de Bâle, à Z..., notre compagnie attend son tour de garde. La semaine, les hommes s'entraînent ; le dimanche, ils vont en tram à la ville ; ils connaissent maintenant le jardin zoologique et les cafés-concerts.

Dans notre coquette résidence, qu'il faisait bon, le soir, sous les arbres des vergers ou sous les tonnelles des brasseries ! La bière blonde du « Rössli » avait une incomparable saveur. Et le coquet établissement, sis au bord de la route d'Aesch, exerçait un réel attrait sur les troupiers. Quatre sergents et une demi-douzaine de caporaux s'y rencontraient habituellement lorsque les compagnies étaient libres. Les uns faisaient une partie de cartes ; les autres causaient ; tous se délectaient du contenu des grandes chopes. Elsa, la